

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. - Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES

ROUBAIX, le 14 Mars 1880

DÉPÊCHES DE LA NUIT RÉOLUTION DE LA DROITE DE LA CHAMBRE

La droite a décidé de demander que les excédants de recettes de l'exercice 1881 et l'augmentation des recettes produites par les nouveaux tarifs douaniers soient affectés à dégraver l'impôt foncier et à diminuer les droits de circulation des vins, et à dégraver aussi les impôts sur les sucres.

LE CONSEIL DES MINISTRES Paris, 13 mars. Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée, mais ses décisions sont restées secrètes.

RÉUNION SÉNATORIALE Paris, 13 mars. La gauche du Sénat s'est réunie aujourd'hui.

A LA CHAMBRE Paris, 13 mars. Une grande animation règne dans les couloirs de la Chambre. On assure que le général Gresley serait nommé commandant à Orléans, le général Lecomte à Lyon, et le général Appert à Toulouse.

A PROPOS DU REJET DE L'ARTICLE 7 Paris, 13 mars, 5 h. soir. Plusieurs journaux croient que l'interpellation à la Chambre ne viendra pas avant jeudi. Parmi les députés devant participer au débat, on cite M. Devès, ainsi que M. Floquet qui développerait l'interpellation.

Les journaux annoncent que le comité directeur de la droite sénatoriale s'est réuni dans la matinée et a décidé de n'accepter aucune transaction. La gauche républicaine du Sénat, a décidé qu'elle ne reprendrait pas pour elle l'article 7, mais qu'elle le votera si la minorité de la commission le reprend avec l'assentiment du gouvernement.

UN DÉMENTI Paris, le 10 mars. Le récit publié par le Journal la France, sur le conseil des ministres tenu ce matin, est complètement inexact.

La bonne foi de ce journal a été surprise. La version des autres journaux sur la réunion du conseil tenue jeudi est dénuée de fondement.

Berlin, 13 mars. La commission chargée d'examiner le projet de loi militaire, a adopté aujourd'hui l'article 1er (fixation de l'effectif de paix pour la période allant de 1881 à 1888), en établissant que l'on ne prendra pas pour base le centième du chiffre de la population, mais le chiffre fixe de 427,274 hommes. La commission a adopté ensuite, sans changement, l'article 2 (augmentation des cadres). Elle a adopté l'article 3 (appel de la 1re classe de la réserve complémentaire pour les manœuvres), en établissant que les hommes de cette catégorie seront seulement tenus de prendre quatre fois part à des manœuvres, la première fois pendant dix semaines, la deuxième fois pendant quatre semaines, et les deux autres pendant deux semaines.

Londres, 13 mars. Le vapeur Montana de la ligne Guion de New-York a échoué ce matin près Holyhead en arrivant à Liverpool. Les passagers et l'équipage ont été sauvés.

DERNIÈRE HEURE

A PROPOS DE L'ARTICLE VII Paris, 14 mars. La Paix croit savoir que le conseil des ministres a décidé, hier, qu'il ne présenterait aucune rédaction nouvelle relative à l'article 7 et qu'il assisterait à la 2e délibération sans intervenir.

Le conseil n'a pris aucune résolution au sujet de l'interpellation des gauches.

GRATIFICATIONS Paris, 14 mars. Le conseil municipal de Paris a refusé, hier, de voter un crédit de 63,000 fr., comme gratifications trimestrielles à accorder aux agents de la Préfecture.

CONSEIL DE LA LÉGIION D'HONNEUR M. le général Lallemand, le vice-amiral Paris, Delarbie, trésorier-général des Invalides de la marine, sont nommés membres du Conseil de la Légion d'honneur, en

remplacement de MM. Dantenarre Derville, vice-amiral; de Chabannes et Beauvilliers, démissionnaires.

NOMINATIONS MILITAIRES Le général Doutréline est nommé membre du Comité consultatif des fortifications. Le général Gresley est nommé à Orléans; le général Lecomte, à Lyon, et le général Appert, à Toulouse.

NOMINATIONS MUNICIPALES Le Journal Officiel d'aujourd'hui publie un décret nommant des maires et des adjoints.

LETRE DE PARIS (de notre correspondant particulier Paris, le 13 mars 1880.)

C'est lundi, sans doute, que les bureaux des gauches se réuniront pour arrêter les termes de l'interpellation que la majorité de la Chambre entend adresser au cabinet à l'occasion du rejet de l'article 7. Or, après ce qui se passa, c'est-à-dire après les opinions contradictoires exprimées par les différents groupes et leurs organes, après le langage tenu par les feuilles officielles, il est difficile de ne pas reconnaître, à l'avance, que les termes de cette interpellation, suivant qu'ils seront impératifs ou simplement confidentiels, ont exercé une grande influence sur les événements.

Quand j'aurai ajouté qu'il peut en résulter une crise ministérielle ou un déchirement profond au sein des gauches, vous aurez compris toute la gravité de la situation.

Les efforts de l'extrême gauche, secondés par plus de la moitié de l'Union républicaine, tendent à imposer au cabinet l'application des lois existantes aux congrégations; les efforts de la gauche républicaine qui seront appuyés par la partie la plus opportuniste de l'Union, auront pour but de demander au cabinet quelles sont ses vues, quels sont ses projets pour parer du rejet de l'article 7.

La divergence entre ces deux tendances, est tellement grande, elle implique des résultats tellement différents, qu'il n'est pas douteux que, si la seconde venait à prévaloir contre la première, il n'y ait rupture entre les deux fractions de la gauche que j'ai nommées plus haut, et que nonobstant la résolution qui aura prévalu, les amis de MM. Clémenceau et Floquet fassent quand même une interpellation à leur manière.

M. de Freycinet n'ayant pas dissimulé à M. Gambetta qu'il ne croyait pas pouvoir aller jusqu'aux extrémités où on voulait le pousser contre les congrégations, qu'il avait hérité d'une situation qu'il n'avait pas faite et plutôt que d'assumer la responsabilité d'un dénouement violent, il préférerait donner sa démission, il n'est pas extraordinaire que la gauche et la fraction de l'Union qui forment la majorité ministérielle paraissent décidées à donner carte blanche au président du conseil. C'est du moins ce que font présumer les conversations des couloirs, les conseils prodigués par la presse officieuse et l'attitude des chefs de la gauche, bien revenus, à l'heure qu'il est de leur exaspération des premiers jours.

Les journaux radicaux ne se font pas, du reste, illusion. Selon la Justice et le Mot d'Ordre, l'interpellation sera faite bien moins pour atteindre les congrégations que pour sauver le cabinet, et les radicaux n'y gagneront

même pas une loi assurant la liberté complète des associations.

Ne croyez pas un mot de la nouvelle publiée par certains journaux, que le Pape aurait envoyé ses félicitations à MM. Jules Simon et Dufaure par l'intermédiaire de son représentant à Paris. Il est même douteux que cet ambassadeur ait, en son nom personnel, fait la moindre démarche auprès des deux orateurs sénatoriaux. Par contre, je crois savoir que Mgr Guibert a écrit à M. Dufaure, qu'il connaît depuis longtemps, pour le remercier au nom des catholiques de son diocèse.

Après les conseils municipaux et les journaux républicains de province, les étudiants devaient également entrer en ligne. Les partisans de l'article 7 n'ont pas perdu de temps à cet égard; aussi, dès hier soir, avaient-ils rassemblé tout le personnel ordinaire de ces sortes de manifestations. Le rendez-vous était bien entendu, à la salle de la rue d'Aras, où l'on a vu se renouveler le tumulte, les violences et l'intolérance qui avaient signalé la précédente réunion, où il fut question de l'extradition d'Hartmann. Les mêmes juriconsultes, décidés, il y a dix jours, à l'impossibilité de cette extradition par toute sorte de motifs, humanitaires, patriotiques et politiques, ont décrété, hier, l'expulsion des Jésuites, par ce motif que leur patrie est à Rome. Vainement quelques orateurs ont voulu protester, ou leur a refusé la parole et tenté de les mettre dehors sous prétexte qu'ils étaient catholiques et élèves de l'École des Postes. Heureusement que tout ce tapage n'émeut nullement le grand public parisien et encore moins les intéressés.

Les sénateurs qui ont voté contre l'article 7 se retrouveront lundi, au Sénat, absolument dans les mêmes dispositions où ils étaient mardi dernier. Il n'est pas vrai, du reste, que les sénateurs du centre gauche se soient réunis, hier, chez M. Dufaure, pour aviser aux termes d'une transaction. On l'oublie trop à gauche, l'initiative de la transaction, si tant est qu'il y en ait une, doit être prise par les vaincus et non par les vainqueurs. Il n'a jamais été procédé autrement après toutes les batailles parlementaires suivies d'un traité de paix.

Ce que je viens de vous dire de l'indifférence du grand public à l'occasion des manifestations radicales à l'effet de décider le Gouvernement à expulser les congrégations, on peut l'appliquer à notre marché financier, que les éventualités parlementaires se rattachant au rejet de l'article 7 laissent profondément impassible. Cette semaine, ainsi que la précédente, la Bourse a fait preuve d'une grande confiance dans la situation intérieure aussi bien qu'extérieure, et si les cours, malgré l'abondance de l'argent, n'ont montré qu'une fermeté relative, la cause en est, comme au commencement du mois, dans les appréhensions suscitées par les marchés étrangers. Quand on voit jusqu'à quel degré la spéculation a poussé la hausse à Berlin, à Vienne, et à Londres, quand on constate à quel point les reports sont devenus chers sur chacune de ces places, il est impossible de ne pas prévoir qu'à la moindre occasion, une réaction soudaine s'opérera à la suite de laquelle notre Bourse servira de déversoir à toutes les ventes

précipitées de l'étranger. C'est pourquoi l'hésitation persiste sur notre marché, hésitation que des ventes faites par certaines maisons connues par leur prudence ont contribué à entretenir.

Le dernier bilan de la Banque de France accuse une augmentation de un million dans l'encaisse et une diminution de 24 millions dans la circulation des billets. Le compte courant du trésor a perdu 12 millions et celui des particuliers en a gagné 20. Le portefeuille est en perte de 5 millions. Les bénéfices de la semaine sont de 401 millions.

La Bourse a maintenu, aujourd'hui, ses cours avec une amélioration de quelques centimes. Les consolidés anglais ont gagné 1/16 sur hier; ils ont fait 97 15/16.

On a appris vers la fin du marché, que la Commission du Reichstag chargée d'examiner le projet de loi militaire, vient d'adopter l'article 1er (fixation de l'effectif de paix pour la période allant de 1881 à 1888) en établissant que l'on ne prendra pas pour base le centième du chiffre de la population, mais le chiffre fixe de 427,274 hommes. La Commission a adopté ensuite sans changement l'article 2 (augmentation des cadres).

On parle toujours dans les couloirs de la Chambre, au moment où j'écris, de ce qui se prépare au sujet de l'interpellation de mardi. Le grelot serait attaché par M. Floquet ou par M. Henri Brisson. On signale un autre dissentiment entre MM. Jules Ferry et Lepère d'une part, décidés à ne faire aucune opposition aux désirs de la Chambre et à exécuter ses décisions; tandis que M. de Freycinet et M. Cazot, d'autre part, élèveraient des objections, le premier au nom des principes de modération, le second au point de vue de l'exécution même des décisions de la Chambre. Il existe, en effet, au point de vue juridique, de grandes difficultés à l'application des lois contre les congrégations non autorisées et ces difficultés sont reconnues par le ministre de la justice.

Les intransigeants espèrent que la réponse de M. de Freycinet leur permettra de mettre le chef du cabinet en échec et ils parlent déjà d'un ministre Henri Brisson, lequel préparerait, à son tour, l'avènement de M. Clémenceau aux affaires.

Au fond, la situation reste la même, et l'on ne signale aucun élément nouveau qui autorise à croire que la question ait avancé d'un pas. Un nouveau Conseil des ministres a eu lieu ce matin, mais un secret absolu est gardé par ceux qui ont pris part à la délibération. On en conclut que la situation de nos Excellences est mauvaise.

La gauche républicaine du Sénat s'est réunie à 2 heures pour examiner la question du second vote de l'article 7. Après avoir dit quelques mots sur un amendement proposé par M. Lenoël, une certaine partie de la réunion a déclaré qu'elle n'approuvait pas la formule; mais que tout dépendrait des dispositions des dissidents et du gouvernement. En ce qui concerne l'article 7, il a été décidé que la gauche républicaine ne le reprendrait pas pour son compte. Elle se contentera de le voter si la minorité de la commission le reprend avec l'assentiment du gouvernement. Mais tout cela est si peu pratique qu'on ne croit plus à une transaction.

de M. le préfet du Morbihan a produit, comme il fallait s'y attendre, le vide autour de lui. « Jeudi dernier, dit encore le correspondant du Moniteur, quatre officiers seulement assistaient à la soirée. » En outre, il convient d'ajouter que ces quatre officiers ne connaissent pas alors le texte du discours reproduit plus haut.

FEUILLETON DU 15 MARS

- 103 -

SANS FAMILLE

DEUXIÈME PARTIE

— On peut sans doute retrouver cette lettre ? — Quand il a été nous avons cherché dans ce qu'il avait laissé ici; ah! ce n'était pas par curiosité bien sûr, mais seulement pour avertir sa femme; nous n'avons rien trouvé; à l'hôpital non plus, on n'a trouvé dans ses vêtements aucun papier, et, s'il n'avait pas dit qu'il était de Chavanon, on n'aurait pas pu avertir sa femme.

— Mère Barberin est donc avertie ? — Pardi!

Je restai assez longtemps sans trouver une parole. Que dire? Que demander? Ces gens n'avaient dit ce qu'ils avaient. Ils ne savaient rien. Et bien évidemment ils avaient tout fait pour apprendre ce que Barberin avait tenu à leur caché.

Je remerciai et me dirigeai vers la porte.

— Et où allez-vous comme ça? me demanda la vieille femme.

— Rejoindre mon ami.

— Ah! vous avez un ami!

— Mais oui.

— Il demeure à Paris?

— Nous sommes arrivés à Paris ce matin.

— Eh bien, vous savez, si vous n'avez pas un hôtel, vous pouvez louer ici; vous y serez bien, je peux m'en vanter, et dans une maison honnête; faites attention que si votre famille vous cherche, fatiguée de ne pas avoir des nouvelles de Barberin, c'est ici qu'elle s'adressera et non ailleurs; alors vous serez là pour la recevoir; c'est un avantage, ça; eh vous trouverait-elle si vous n'étiez pas ici? ce que j'en dis c'est dans votre intérêt: quel âge a-t-il votre ami?

— Il est un peu plus jeune que moi.

— Pensez-vous à deux jeunes gens sur le pavé de Paris; on peut faire de si mauvaises connaissances; il y a des hôtels qui sont si mal fréquentés; ce n'est pas comme ici, où l'on est tranquille; mais c'est le quartier qui veut ça.

Je n'étais pas bien convaincu que le quartier fût favorable à la tranquillité; en tous cas, l'hôtel du Cantal était une des plus sales et des plus misérables maisons qu'il fût possible de voir, et dans ma vie de voyages d'aventures, j'en avais vu cependant de bien misérables; mais la proposition de cette vieille femme était à considérer. D'ailleurs ce n'était pas le moment de me montrer difficile, et je n'avais pas ma famille, ma riche famille, pour aller loger avec elle dans beaux hôtels du boulevard, ou dans sa belle maison, si elle habitait Paris. A l'hôtel du Cantal notre dépense ne serait pas trop grosse, et maintenant nous devions penser à la dépense. Ah! comme Mattia avait en raison de vouloir gagner de l'argent, dans notre voyage de

Dreux à Paris! que ferions-nous si nous n'avions pas dix-sept francs dans notre poche?

— Combien nous louerez-vous une chambre pour mon ami et pour moi, demandai-je?

— Dix sous par jour; est-ce trop cher.

— Eh bien, nous reviendrons ce soir, mon ami et moi.

— Rentrez de bonne heure, Paris est mauvais la nuit.

Avant de rentrer il fallait rejoindre Mattia et j'avais encore plusieurs heures devant moi, avant le moment fixé pour notre rendez-vous. Ne sachant que faire, je m'en allai tristement au Jardin des Plantes m'asseoir sur un banc, dans un coin isolé. J'avais les jambes brisées et l'esprit perdu.

Ma chute avait été si brusque, si inattendue, si rude! J'épuiserais donc tous les malheurs les uns après les autres, et chaque fois que j'étendrais la main pour m'établir solidement dans une bonne position, la branche que j'espérais saisir casserait sous mes doigts pour me laisser tomber; — et toujours ainsi.

N'était-ce point une fatalité que Barberin fût mort au moment où j'avais besoin de lui, et, que dans un esprit de gain il eût caché à tous le nom et l'adresse de la personne, — mon père sans doute, — qui lui avait donné mission de faire des recherches pour me retrouver.

Comme j'étais à réfléchir ainsi tristement les yeux gonflés de larmes, dans mon coin, sous l'abri d'un arbre vert qui m'enveloppait de son ombre, un monsieur et une dame suivis d'un enfant qui traînait

une petite voiture, vinrent s'asseoir sur un banc, en face de moi; alors ils appelèrent l'enfant, qui lâchant sa petite voiture, courut à eux, les bras ouverts; le père le reçut, puis l'ayant embrassé dans les cheveux, avec de gros baisers qui sonnèrent, il le passa à la mère qui à son tour l'embrassa à la même manière, pendant que l'enfant riait aux éclats, en tapotant les joues de ses parents avec ses petites mains grasses à fossettes.

Alors, voyant cela, ce bonheur des parents et cette joie de l'enfant, malgré moi, je laissai couler mes larmes; je n'avais pas été embrassé ainsi; maintenant m'était-il permis d'espérer que je le serais jamais?

Une idée me vint; je pris ma harpe et me mis à jouer tout doucement une valse pour l'enfant qui marqua la mesure avec ses petits pieds. Le monsieur s'approcha de moi, et me tendit une petite pièce blanche; mais poliment je la repoussai.

— Non, monsieur, je vous en prie, donnez-moi la joie d'avoir fait plaisir à votre enfant, qui est si joli.

Il me regarda alors avec attention; mais à ce moment survint un gardien, qui malgré les protestations du monsieur, m'enjoignit de sortir au plus vite, si je ne voulais pas être mis en prison pour avoir joué dans le jardin.

Je repassai la bretelle de ma harpe sur mon épaule, et je m'en allai en tournant souvent la tête pour regarder le monsieur et la dame, qui fixaient sur moi leurs yeux attendris.

Comme il n'était pas encore l'heure de

me rendre sur le pont de l'Archevêché pour retrouver Mattia, j'errai sur les quais en regardant la rivière couler.

La nuit vint; on alluma les becs de gaz; alors je me dirigeai vers l'église Notre-Dame dont les deux tours se détachaient en noir sur le touchant empourpré. Au chevet de l'église je trouvai un banc pour m'asseoir, ce qui me fut doux, car j'avais les jambes brisées, comme si j'avais fait une très longue marche, et là je repris mes tristes réflexions.

Jamais je ne m'étais senti si accablé, si las. En moi, autour de moi, tout était lugubre; dans ce grand Paris plein de lumière, de bruit et de mouvement, je me sentais plus perdu que je ne l'aurais été au milieu des champs ou des bois.

Les gens qui passaient devant moi se retournaient quelquefois pour me regarder; mais que m'importait leur curiosité ou leur sympathie; ce n'était pas l'intérêt des indifférents que j'avais espéré.

Je n'avais qu'une distraction, c'était de compter les heures qui sonnaient tout autour de moi; alors je calculais combien de temps à attendre encore avant de pouvoir reprendre force et courage dans l'amitié de Mattia; quelle consolation c'était pour moi de penser que j'allais bientôt voir ses bons yeux si doux et si gais.

Un peu avant sept heures j'entendis un aboiement joyeux; presque aussitôt dans l'ombre j'aperçus un corps blanc arriver sur moi; avant que j'eusse pu réfléchir Capi avait sauté sur mes genoux et il m'léchait les mains à grands coups de langue; je le serrai dans mes bras et l'embras